

Les BouziNs

BELGIQUE-BELGIË
P.P.
4280 HANNUT
P 001 425



Cap 2022 année
de toutes les accessibilités

Périodique Trimestriel d'Information de
LA PASSERELLE et INTER-ACTIONS

N° 168 Janvier-Février 2022

Bureau de dépôt : Hannut

Ed.resp.: APIC asbl - 12 Rue de Wasseiges 4280 Hannut

Avec le soutien de la Wallonie et de la Loterie nationale

Sommaire

- Editorial (Page 3)
- **Numérisation pour tous ?** (Page 15)
- Témoignage: « La couleur des sentiments » (Page 12)
- 12 Heures Puzzle 2021 (Page 19)
- Les Randonneurs du Pia (Page 21)
- Coup de neuf à la Passerelle (Page 22)



Editorial

Il est difficile en ces temps chamboulés de souhaiter une bonne année ! Que dire...une meilleure année ? Peut-être mais le principal est d'avancer vers cette année 2022 avec curiosité en se laissant la possibilité d'être surpris peut-être par des annonces plus favorables, plus en lien avec une liberté retrouvée, avec des espaces de rencontres et de découvertes ! C'est donc ce que je vous souhaite, un esprit de curiosité et d'envie d'avancer !

Pour ce début d'année, nous souhaitons vous faire le retour de notre deuxième édition des 12 h de puzzle en version virtuelle et vous présenter le programme de notre troisième édition des « Randonneurs du PIA » qui aura lieu le dimanche 27 février !

En cette fin d'année 2021, nous avons également mis pas mal d'énergie dans les travaux du rez-de-chaussée du service résidentiel de nuit qui a été presque totalement relooké. Nous remercions vivement Liège-Europe Métropole et la Commune de Hannut pour le soutien apporté. Cap 48 est venu compléter ce financement ainsi que des donateurs privés. Grâce à cela, un rafraîchissement général est possible pour le bien-être et le confort de nos bénéficiaires.

Nous souhaitons vous présenter aussi l'évolution de vie d'Isa, bénéficiaire de la Passerelle, qui a récemment pris son envol avec son compagnon vers un appartement après un passage au SLS et au SRNA pendant quelques années. Elle nous parle de son expérience.

Enfin, avec le service Inter-Actions, nous participons à la lutte contre la numérisation excessive de nos environnements, de notre société en soutenant l'idée que cette numérisation est nécessaire mais ne doit pas être exclusive afin de ne pas laisser de côté les plus démunis, fragiles, mais aussi tout un chacun face à des outils devenant de plus en plus complexes et onéreux.

Alors, bonne lecture au coin du feu !

Anne Willequet,
Directrice



Numérisation pour tous ...?



Oui à la numérisation mais pas à la numérisation exclusive !

Suite à la crise sanitaire, nous avons constaté une évolution grandissante de la numérisation des services ainsi qu'une difficulté croissante quant à l'accessibilité de ces services ! Les personnes que nous accompagnons se trouvent particulièrement lésées dans ce système qui les dépasse et dont ils n'ont pas toujours les outils (financiers et matériels). A la fracture numérique s'ajoute la fracture sociale, administrative et rend possible une exclusion plutôt qu'une inclusion dans cette société en évolution constante et rapide !

D'autres publics (personnes âgées, personnes précarisées) se trouvent également en difficultés dans cette avancée certes nécessaire mais qui malheureusement ne se conçoit souvent que comme une solution unique et non comme une solution parmi d'autres (avec une aide associée par exemple).

Nos services d'accompagnement pour personnes en situation de handicap font ce constat quotidiennement et la charge administrative sur nos services est plus conséquente car les personnes accompagnées sont moins autonomes. Les portes d'entrée vers les différents services et leurs codes d'accès sont de plus en plus complexes à gérer, à comprendre.

Nous nous sommes donc réunis entre services d'accompagnement d'**ASAH** (Association de services d'accompagnement et d'aide en milieu de vie) dont Inter-Actions fait partie afin de soulever cette problématique et de la porter vers le politique et les médias afin que les décideurs n'oublient pas les alternatives pour un accès simple et autonome pour tous et toutes aux services généraux et de première ligne dont nous avons besoin.

Si vous faites les mêmes constats, si vous souhaitez diffuser cette information, n'hésitez pas à nous en faire part !

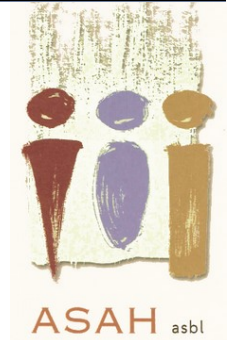
Les textes suivants sont extraits du document édité par ASAH (Association des Services d'Accompagnement et d'Aide en milieu de Vie).

CAP 2022 : ANNÉE DE TOUTES LES ACCESSIBILITÉS

LE NUMÉRIQUE, OUTIL D'ÉMANCIPATION OU DE MARGINALISATION ?

CONSTATS

Les services privés tels que les banques, les commerces, mais également les services qui devraient être de 1ère ligne, comme les mutuelles, les syndicats ou les hôpitaux, recourent de plus en plus au numérique (mails, formulaires en ligne, documents scannés à joindre, recherches à faire soi-même sur des sites ou des plateformes, répondeurs avec choix multiple) et à l'écrit.



Ce constat vaut, malheureusement, pour le secteur public également toutes les administrations, qu'elles soient fédérales, wallonnes, communautaires, provinciales ou communales, mais également, le Forem, Bpost, la SNCB, le TEC,... usent et abusent de ce genre de communication.

Tout se fait à distance ; les RV en présentiel deviennent de plus en plus rares. Les contacts humains sont prohibés.

Ce système est devenu la norme et ne cesse de s'amplifier; il laisse de plus en plus de personnes au bord du chemin, les personnes plus fragiles (personnes handicapées, vieillissantes, allochtones, socialement, culturellement et financièrement défavorisées,...) d'abord, tout un chacun, ensuite.

La numérisation est une avancée nécessaire mais elle n'est pas accessible à toutes et tous; elle renforce les inégalités, les discriminations si elle devient LA voie, la voie qui en exclut d'autres. Les Conventions sont nobles mais les droits énoncés ne se traduisent pas dans le quotidien d'une partie importante des citoyens car les conséquences de la généralisation du numérique n'ont pas été anticipées.

QUELQUES EXEMPLES

Le documents d'ASAH donne de nombreux exemples, tant dans le secteur privé que public. Nous en avons sélectionné deux qui impactent particulièrement nos bénéficiaires:

TEC

- Obligation d'avoir une carte ; l'achat d'un ticket sur le bus n'est plus possible.
- L'utilisation de cette carte devient de plus en plus ardue (choix entre plusieurs trajets possible) et difficile de manipulation (ordinateur dans le bus).
- Le bus ne s'arrête plus aux arrêts si le voyageur ne lève pas la main ; pratique pour les aveugles !
- Validation obligatoire du titre de transport dans le bus, même pour une personne en chaise qui n'arrive pas à atteindre la borne.

Les banques

De plus en plus d'agences ferment, de même que les guichets et les automates (banques virtuelles). La prise de RV a lieu exclusivement par téléphone (ce qui devient souvent une mission impossible) ou par formulaire de contact, auquel on n'a pas toujours de réponse.

Elles poussent à utiliser les cartes bancaires pour les paiements et à supprimer l'argent liquide ; or, beaucoup de personnes handicapées perdent leur carte, oublient leur code, ne sachant pas les utiliser ...

Elles ne reçoivent plus que par RV et ceux-ci doivent se prendre par téléphone ou via l'application PC-banking. Pour certaines personnes qui ont besoin de plus de temps, le délai d'exécution pour les opérations est trop court. Pour celle/celui qui ne souhaite pas acquérir un portable ou qui est incapable d'utiliser l'informatique, la possibilité est encore offerte de faire ses opérations sur papier ou par un agent, mais à un coût prohibitif (2 €/virement papier, 6 € s'il est fait par l'intermédiaire d'un employé, 2 €/retrait d'espèces au guichet, 1 €/enveloppe + frais de port (1,10€) pour l'envoi des extraits de compte par la poste.

Certaines banques imposent la date et l'heure (quid quand il y a un ou plusieurs accompagnants ?).

Parlophonie à l'entrée → inaccessible pour les sourds.

Certaines banques, également, envoient, de leur propre chef, une carte VISA-DEBIT destinée à faire des achats en ligne !

Il n'y a plus de banques dans les quartiers. Les personnes se retrouvent face à des configurations d'écrans différentes (et idem dans la même banque quand plusieurs distributeurs). Avant, pour les personnes qui ne savent pas lire, il existait une possibilité de retenir par cœur (visualiser) « les manœuvres », la « marche à suivre ».

Retrait : si les personnes ont le droit de retirer 60 €, mais qu'il n'y a pas de billets de 10 ou de 20, elles ne peuvent retirer que 50. C'est un drame pour elles.

Dans certaines banques, il n'est plus possible de déposer des virements dans les boîtes aux lettres. C'était une facilité pour certain.e.s qui comprenaient la démarche, y participaient.

PC banking : certaines personnes ne sont pas capables de l'utiliser ; c'est donc l'intervenant.e social.e qui est obligé.e de faire à leur place et qui devient récipiendaire de leur code.

Parlophonie à l'entrée : ne sert à rien car sont en RV, ne répondent pas.

CONSÉQUENCES

Ce qui vaut pour les personnes handicapées s'applique également pour les personnes âgées (et on le devient vite), personnes d'origine étrangère, analphabètes, ... : il advient une véritable perte d'autonomie !

Une portion de plus en plus importante de la population est exclue, dépossédée de ses choix, de sa situation, elle ne contrôle plus ses données, car l'accès à l'information, même basique, devient de plus en plus compliqué, voire inabordable.

Il faut pouvoir lire, voir, entendre, comprendre, retenir, se former et s'informer sans cesse, compétences que beaucoup de nos bénéficiaires ne possèdent pas.

L'ILLECTRONISME (Larousse : « État d'une personne qui ne maîtrise pas les compétences nécessaires à l'utilisation et à la création des ressources numériques. (On distingue dans l'illectronisme les lacunes liées à l'utilisation des outils numériques (ordinateurs, téléphones intelligents, etc.) et celles liées à l'usage des contenus disponibles sur Internet [remplir un formulaire en ligne, acheter sur un site Web, etc.] » gagne du terrain.

CONSÉQUENCES ... POUR LES PERSONNES

- L'autonomie des plus faibles se réduit comme peau de chagrin : chaque action, si minime soit-elle, doit être accompagnée par un.e professionnel.le de l'aide.
- La personne, ne sachant plus entamer ses actions seule, doit demander de l'aide en fournissant une justification, ce qui engendre de la stigmatisation.
- Les personnes sont de plus en plus frustrées, se sentent hors-jeu et dépossédées de leur projet de vie, entraînant des dépressions, du stress, un manque de confiance en soi, un isolement.
- Le coût est important, car il existe une obligation de posséder un GSM dernier cri pour les nouvelles applications et/ou un ordinateur. Or, on sait que les PH ont souvent peu de revenus.
- Certains organismes exigent que la personne handicapée soit présente avec le/la professionnel.le (qui auparavant pouvait agir au nom de la personne); le professionnel active donc le haut-parleur, mais la personne handicapée ne comprend pas, l'information doit être répétée, et l'interlocuteur s'énerve.



CONSÉQUENCES ... POUR LES TRAVAILLEURS SOCIAUX

- Chaque secteur a ses propres codes, ce qui multiplie les informations et la charge de travail.
- Les services et leur personnel doivent être toujours à la page tant pour le contenu (de nombreuses informations qui varient sans cesse) que pour le contenant (matériel informatique).
- Les professionnel.le.s de l'aide sociale se voient bien malgré eux/elles cantonné.e.s dans un chronophage travail administratif alors que leur mission est d'accompagner la personne dans son projet d'autonomie. Résultat : des listes d'attente à n'en plus finir, et un changement de métier.
- Les TS interviennent de plus en plus dans tous les domaines de vie des bénéficiaires, engendrant une perte d'intimité et d'autonomie.
- Ainsi, la charge mentale explose : les TS se doivent de gérer la frustration de leurs bénéficiaires, mais également des services extérieurs.
- La responsabilité des TS s'accroît, car plus aucun service ni aucune administration ne veulent prendre une responsabilité (c'est le dernier qui paye !).
- On assiste à une surinformation, qu'il faut sans cesse explorer.
- On demande aux TS d'être polyvalents, imaginatifs ; le métier change.

La Belgique et la RW ont ratifié des textes qui ont valeur de lois et qui sont, donc, coercitifs. Nous exigeons que nos Autorités publiques se conforment à ces divers Traités : nous attendons un plan global et à long terme, des solutions alternatives, complémentaires/ additionnelles au numérique afin que les personnes handicapées puissent exercer leur « droit à une pleine inclusion dans la société ».

POUR RAPPEL

LA CONVENTION DES NATIONS UNIES relative aux droits des personnes handicapées (ratifiée le 2 juillet 2009 par la Belgique) stipule « la nécessité de promouvoir et protéger les droits de l'homme de toutes les personnes handicapées, y compris de celles qui nécessitent un accompagnement plus poussé ».

L'UNION EUROPÉENNE, dans sa Stratégie en faveur des personnes handicapées 2010-2020, formule que « l'UE reconnaît et respecte le droit des personnes handicapées à bénéficier de mesures destinées à assurer leur indépendance, leur intégration sociale et professionnelle et leur participation à la vie de la communauté ».

Le 11 mars 2021, **LA CONSTITUTION BELGE** adopte le fait que « Chaque personne en situation de handicap a le droit à une pleine inclusion dans la société, y compris le droit à des aménagements raisonnables. La loi, le décret ou la règle visée à l'article 134 garantissent la protection de ce droit ».

LA RÉGION WALLONNE, dans sa déclaration de politique régionale 2019 s'est donné comme objectif « de soutenir et de permettre l'émancipation de tous ses habitants, en particulier les plus fragiles » et s'est engagé à mettre « tout en œuvre pour assurer à chacun une vie digne et de réelles perspectives d'avenir ».

LA LÉGISLATION BELGE ANTIDISCRIMINATION, (loi fédérale de 2007 et décret Wallon de 2008 + décret Communauté Française de 2008) rappelle l'obligation de mettre en œuvre des aménagements raisonnables pour les personnes en situation de handicap, et ce dans tous les domaines de la vie publique (emploi, enseignement, l'ensemble des biens et services, etc.). Un refus d'aménagements raisonnables constitue une discrimination.



Témoignage

Interview réalisée par Violette Counard,
responsable pédagogique de la Passerelle

La couleur des sentiments

*Mon handicap ne m'empêche pas de vivre
comme tout le monde...*

Je m'appelle Isa, j'ai 29 ans. Actuellement, je vis dans un studio de La Passerelle au 13 pour être précise. Je suis accompagnée de Violette et Sophie, ce sont mes deux repères. Sophie est **ma référente** et Violette c'est la responsable pédagogique mais pour moi c'est surtout une personne de confiance avec qui je suis le plus à l'aise de **parler des sujets délicats de la vie**. Avec Sophie, ça a pris du temps pour créer le lien mais ça va mieux. Et puis, surtout depuis qu'elle est absente pour sa santé, je prends plus conscience qu'elle me manque.

Tu peux un peu parler de ton parcours à La Passerelle ?

Oh là là, mon parcours à La Passerelle c'est une grande et belle histoire.

Si mes souvenirs sont bons, ça fait bien huit ans que je vis à La Passerelle. Je suis venue pendant deux ans. Et puis, je suis partie. Oui, j'ai essayé de vivre toute seule en appartement près de chez ma maman qui habite très loin de La Passerelle. Là, j'ai mis un peu le bazar dans ma vie en rendant service à des personnes que je connaissais à peine. Puis aussi, ma maman jouait à la fois le rôle d'éducatrice et le rôle d'une mère alors qu'elle ne doit être que ma maman en fait.

Ça créait beaucoup de soucis et de disputes entre nous. Ça abimait notre relation.

J'aimais bien mon appartement mais **je ne m'y retrouvais pas dans ce que je devais assumer**. Ce n'était pas assez éclairci comme maintenant dans ma vie.

Ma maman a pris peur et elle voulait que je revienne à La Passerelle à l'aubergement. Mais je voulais revenir à La Passerelle mais pas à nouveau l'aubergement mais en appartement. Et justement un bénéficiaire quittait un appartement et La Passerelle me l'a proposé. On peut dire que j'ai eu de la chance.

Et depuis quels sont les événements de ta vie ?

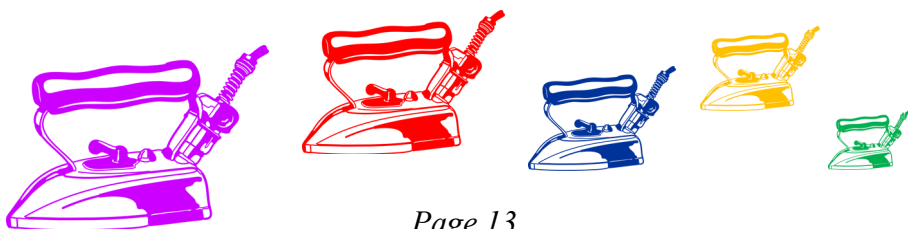
Moi j'ai toujours rêvé **d'avoir un travail** parce que malgré mes difficultés, je pensais que c'était possible de trouver quelque chose d'adapté à moi. Puis je ne voulais pas me retrouver en centre de jour, ça non. Je savais que ce n'était pas pour moi.

Qu'est-ce que tu as fait pour y arriver ?

J'ai fait une formation au Tilleul à Waremme pendant deux ans. J'ai pu faire des stages en magasin en réassortiment des rayons, en magasinier, en conseil à la clientèle et aussi le nettoyage.

Transition Utile (service d'Inter-Actions) m'a soutenue beaucoup et a collaboré avec La Passerelle. Avec toi, Violette et avec Sophie aussi, on faisait des réunions, des **jeux de rôle** pour apprendre à respecter les règles et avoir le bon comportement quand j'étais avec mes collègues. En fait ne pas rendre mon handicap plus grand qu'il ne l'est.

Quand j'avais une expérience professionnelle, Violette et Sophie venaient sur mon travail pour **expliquer avec moi mes troubles de l'attachement et aider mes collègues à m'aider**. Ça passait mieux oui, j'avais l'impression qu'on me comprenait mieux et surtout aussi qu'on comprenait le pourquoi parfois je me mêlais des choses que je ne devais pas ou que je demandais de l'attention, des bonbons... Et si on me comprenait mieux, on me rejetait moins aussi.



Et tu t'es vue évoluer ?

Oui, j'ai beaucoup évolué même. Je me suis rendue compte petit à petit que si je ne changeais pas, j'allais perdre mes collègues et du coup, une partie de mes rêves en même temps. Avant, je mélangeais trop mon travail et ma vie privée. Puis, je m'absentais trop quand j'étais stressée ou quand j'étais amoureuse alors j'inventais des histoires comme j'ai trop mal au dos, je ne saurais pas aller travailler, ou toutes sortes d'excuses du genre. Tout ça pour aller voir mon copain, enfin celui que j'avais à ce moment-là ou pour faire plaisir à une amie. En me rappelant de tout ça, je vois bien que j'ai vraiment énormément évolué car je ne fais plus du tout ça. Je l'ai fait de moins en moins avec le soutien de La Passerelle qui ne baisse jamais les bras et puis qui me dit « allez Isa, concentres-toi, tu vas y arriver, pense à ta petite phrase/guide... ». Par La Passerelle, par Violette surtout j'ai toujours été **soutenue et encouragée** et même parfois poussée et enguirlandée mais j'en avais besoin, je le reconnais et Sophie n'est pas en reste non plus. Ces deux-là quand il faut aller au front, elles y vont hahaha.

Et aujourd'hui, tu as réalisé ton rêve, tu as du travail ?

Oui, aujourd'hui je me sens heureuse.

J'ai trouvé du travail grâce à moi, j'ai envoyé des CV, j'avais appris à les faire avec **Transition Utile**, avec Thomas à l'époque maintenant il n'est plus là...

Certaines personnes m'ont rappelée et d'autres pas. J'ai pris la décision de donner des coups de fil à des services de nettoyage et des centrales de repassage. J'ai toujours bien aimé repasser et c'est quelque chose que je sais bien faire et qui est adapté à moi aussi. D'ailleurs, j'avais déjà repassé avant pour des gens. Mais je me suis parfois fait arnaquer, on ne me payait pas toujours bien.

Un jour, j'ai téléphoné à la centrale de repassage de Bouge et j'ai montré ma motivation à vraiment travailler. J'ai parlé tout de suite de ma déficience légère. On m'a posé quelques questions puis on m'a proposé une semaine d'essai. C'est le patron qui m'a proposé ça. Je l'ai fait puis j'ai attendu une réponse, j'étais impatiente et **stressée**.

Puis un jour, peu de temps après je reçois un coup de téléphone, **c'était le patron qui m'annonçait que j'étais acceptée**. J'ai crié de joie, j'étais super heureuse.

J'ai d'abord eu, si je me rappelle bien, un contrat de six mois. Au début, j'ai fait un temps plein puis après j'ai pu choisir entre un temps plein ou un trois quarts et **j'ai choisi un trois-quarts temps** ça me convient mieux car je reste debout toute la journée et j'ai quand même des trajets. Puis, j'ai résigné six mois après pour un 4/5ème temps. Je travaille quatre jours, j'ai congé le lundi.

Donc tu travailles là-bas depuis combien de temps ?

Depuis presque deux ans, j'ai même été nommée **la meilleure repasseuse** par le patron. On a fait une petite fête et on m'a remerciée devant tout le monde. Je vais vite et je repasse bien. Oui hein, on a des temps pour chaque vêtement : par exemple une chemise c'est huit minutes, un t-shirt deux minutes...

J'ai été félicitée, ça m'a touchée mais bon ça a fait des jalouses aussi. Il faut quand même expliquer les choses comme elles sont. **Travailler en équipe et surtout rien qu'avec des filles, c'est pas toujours facile**, ça il faut le dire. Mais j'aime quand même bien mes collègues, plus certaines que d'autres.

Je suis heureuse aujourd'hui car je gagne bien ma vie et je peux faire des projets pour **vivre comme tout le monde**.

Là aussi, La Passerelle, enfin Violette, a **expliqué mes troubles de l'attachement** et ça a bien aidé pour mon intégration. Et Sophie, elle est au taquet pour que je tiens le coup, pour mes congés et pour tout. La Passerelle et le travail font tout pour que je garde mon boulot. Ils collaborent pour me soutenir. Moi je le veux aussi, plus que tout mais j'y arrive parce qu'on m'aide évidemment et parce que j'ai du courage. Et finalement, petit à, petit, mes habitudes changent et le travail fait partie de mon rythme.

Y-a-t-il d'autres événements importants dans ta vie ?

Oui. J'ai rencontré un homme. Au départ, c'était mon voisin et il est devenu mon **amoureux**.



Ça aussi c'est une longue histoire. Et c'est une histoire particulière. Oui à l'époque, mon amoureux n'était pas en ordre de papier. Il est camerounais et était menacé d'expulsion. Plusieurs fois même. Je m'en rappellerai toujours. Je me suis sentie très mal, j'ai eu très peur... J'avais énormément de tristesse en moi, c'est comme si on m'arrachait la personne que j'aimais. Je pleurais, je stressais et Sophie et Violette me consolait, les autres éducateurs aussi d'ailleurs. C'est comme si on m'arrachait le cœur !

Après un long moment qu'on était ensemble, La Passerelle et ma famille m'ont aidée. En fait, la famille de Daniel, ma famille et La Passerelle ont travaillé main dans la main pour trouver des solutions. On a fait des réunions, on a beaucoup discuté, on a pesé le pour et le contre et ensemble on y est arrivés.

Daniel et moi on a montré qu'on s'aimait vraiment, que ce n'était pas une amourette ni de la blague. Oui on a montré qu'on voulait faire notre vie ensemble.

Au début, maman a eu peur que je ne sois piégée mais elle va toujours se rassurer auprès de La Passerelle surtout auprès de Violette qui l'aide à apaiser ses angoisses alors après elle se sent plus prête et est plus forte aussi... et moi plus légère car quand maman est angoissée, alors là, bouge-toi !

Ma maman m'aime et elle veut me protéger mais parfois trop, je trouve. Mais je peux comprendre qu'elle protège sa fille, toutes les mamans font ça mais ma maman, elle, elle le fait beaucoup et avec mon handicap, elle veut parfois prendre des décisions à ma place. Elle a du mal, je crois, de voir que j'évolue, elle a toujours un peu peur. Elle n'arrive pas toujours à croire en mes capacités. C'est ma faute aussi, j'ai déjà fait n'importe quoi mais j'ai changé et je change encore. Ce qui est difficile parfois, c'est de voir ce qu'elle doit décider ou ce qu'elle dit qu'elle doit décider et ce que, moi, je peux décider pour ma vie. Et là Violette est importante car maman a confiance en elle et l'écoute beaucoup. **Elles forment une bonne équipe ces deux-là** et je n'oublie pas Sophie aussi évidemment mais Violette c'est comme une autre maman, ça je le ressens.



Mais heureusement, on est arrivés ensemble à trouver une solution. J'ai pu **être en cohabitation légale avec mon amoureux**. Lui travaille à Aywaille et moi à Bouge. Donc le week-end, je vis avec lui et la semaine, je vis à Hannut dans mon studio et je vais au boulot.

Tu as des projets ?

Mon projet ou plutôt notre projet c'est de **vivre ensemble à Hannut** dans un logement pas trop cher car plus tard, on aimerait **acheter une petite maison** et avoir **notre petit chez nous**. Au départ, La Passerelle m'aidera encore, après on verra comment ça évoluera...

Tu vois Violette, je réalise petit à petit nos rêves. On a chacun du boulot, on est courageux et on s'aime alors pourquoi pas... **Mon handicap ne m'empêche pas de vivre comme tout le monde**. Mais toi, tu le sais bien et tu nous soutiens ! Je sais que tu es fière de moi, ça compte pour moi.

Et si on donnait la parole à ce fameux amoureux, « ton monsieur » comme tu dis ?

Moi je suis Daniel, j'ai 29 ans. Depuis que j'ai connu Isa, y'a beaucoup de choses qui ont changé dans ma vie.

Premièrement, je suis arrivé en Belgique avec plein de difficultés. Et j'ai fait connaissance d'une charmante demoiselle. En tant que demandeur d'asile, ce n'est pas souvent facile qu'on soit accepté. Après des années passées sur le territoire belge sans aucun titre de séjour, j'ai fait donc la connaissance d'Isa. C'est devenu mon amour, **la femme de ma vie même**.

Un jour, on a pris la décision d'annoncer notre vie de couple à sa famille et à La Passerelle. J'ai eu peur, ça n'était pas facile c'est vrai car j'avais des doutes de par mon statut de réfugié. J'avais peur d'être repoussé et qu'on croit que je voulais juste profiter d'elle du fait que je n'avais pas de papier et qu'elle a une déficience. Le tout était dangereux à mes yeux.

On a fait connaissance et avec le temps, on a appris à nous connaître tous et on a pu prouver nos sentiments et prouver aussi qu'on pouvait **faire quelque chose de nos vies et le faire ensemble**.

Puis, on a fait la cohabitation et j'ai eu le bonheur et la surprise d'obtenir mon permis de séjour par ma bien-aimée.

Chez nous, dans ma famille, on est trois hommes et cinq filles. Toutes mes sœurs en majorité sont mariées et mes frères aussi. Chez nous, ça fait partie de la culture qu'un homme mérite d'être avec une femme et de vivre son bonheur. Sans la femme à côté de l'homme, on n'est rien du tout. Et Isa est pour moi cette femme-là. Et je suis quelqu'un de sérieux croyez-moi. Ma parole, je la respecte.

Et pour moi son petit handicap ne fait pas entièrement ce qu'elle est pour moi. Ses difficultés sont surmontables. Et de toute façon, c'est cette femme que j'aime et **elle me rend solide et fort.**

Quand je n'ose pas faire une démarche, elle m'aide, me pousse ou le fait même pour moi. Et d'un autre côté, je l'aide dans ses relations à trouver son équilibre. **Ensemble, on peut aller plus loin**, ça c'est certain. Il y a bien des personnes qui ont essayé de me décourager mais ils ne voient pas comme moi ce qu'elle vaut vraiment. Ils ne voient pas que notre amour est vraiment présent et existe.

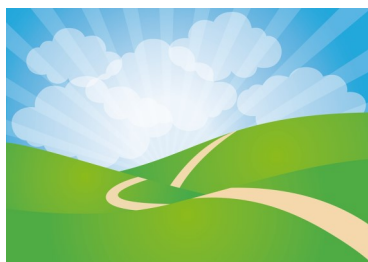
Aujourd'hui, je me sens vraiment heureux avec Isa. Elle m'aime et je sais l'aimer. On n'est pas parfait mais on sait vivre et **construire notre vie comme tout homme et comme toute femme le rêvent.**

Voilà notre vie Violette, je te la raconte avec cœur et sincérité.

Chez nous, en Afrique, tu vois les personnes handicapées sont considérées comme des mauvais esprits, ils sont abandonnés ou mutilés.

Ici, il y a des services qui s'en occupent et qui les écoutent comme La Passerelle et ça me touche. Ici, ils sont bien, y'a de l'eau, y'a du chauffage et du confort. On prend soin des personnes. Ici ces gens-là sont considérés comme des humains, je ne croyais pas le voir un jour de mes propres yeux. Et je remercie vraiment beaucoup La Passerelle et ma belle-mère que je respecte profondément.

Et en chœur pour conclure sur un avenir qui se déroule petit à petit... :



« Notre projet c'est de vivre ensemble et de nous marier, d'acheter une petite maison et le reste viendra avec le temps... »

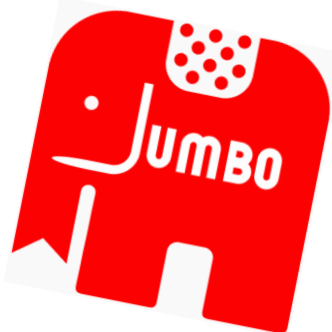
12 Heures de Puzzle₂₀₂₁

Deuxième édition des 12 h de puzzle en version virtuelle...

En 2020, nous ne pensions pas rééditer à nouveau une version virtuelle des 24h de Belgique de puzzle. Et pourtant, les vagues successives de COVID qui se suivent et nous surprennent encore n'ont, à nouveau, pas permis une édition au marché couvert.

Quoiqu'il en soit, les restrictions sanitaires n'ont pas mis à mal notre motivation et les équipes des 24h ont répondu présents comme chaque automne depuis 36 ans !

C'est donc 125 équipes qui se sont découvertes, rencontrées en version informatique, connectées aux 4 coins de la Belgique et jusque dans les plus lointaines régions telles que le Canada (pour la première fois cette année). De midi à minuit, elles ont pu patiemment assembler les milliers de pièces des 7 puzzles reçus cette année et offerts par JUMBO (notre partenaire). Et nous pouvons dire que les équipes n'ont pas quitté leur table de jeux durant 12h !!



Cette année, les équipes souhaitaient avoir un peu plus d'animations culturelles (faute d'en avoir en présentiel) durant l'édition. Après quelques appels et recherches, nous avons pu diffuser une vingtaine de capsules vidéos d'artistes locaux tels qu'une conteuse, des musiciens et chanteurs, des humoristes. Ces capsules ont été bien appréciées. Il est possible d'en revoir certaines sur la page Facebook des « 24h de Belgique de Puzzle ».

Nous avons également diffusé deux capsules sur l'utilisation des dons tant pour Inter-Actions que pour la Passerelle car comme l'année dernière, nous avons demandé aux équipes de se faire parrainer afin de soutenir nos Asbl dans leurs projets. Les projets mis en avant sont :



Pour Inter-Actions : l'aménagement d'un local
invitant à la détente pour nos bénéficiaires

Pour la Passerelle : les travaux de la cuisine et du
salon.

Après ces deux éditions virtuelles et toutefois réussies, nous réfléchissons actuellement à l'édition 2022. Le COVID ne semble pas encore nous laisser notre liberté d'antan mais espérons que 2022 laisse augurer de bons présages !

Les Randonneurs du PIA



*A vos bottines
et à vos déguisements !*

*Les « Randonneurs du PIA »
au profit des services
Inter-Actions et la Passerelle
vous invitent*

à la 3^{ième} édition de leurs randonnées pédestres !!!

Quand ? Le **dimanche 27 février de 10h00 à 16h00 !**

Lieu de départ et d'arrivée ? Au service Inter-Actions,
52, Rue de Tirlemont à 4280 Hannut !

Le thème ? Une balade de 3 km sur le thème du carnaval pour les enfants ! Venez déguisés !!! Des surprises vous attendent !

Randonnée ? 2 distances de 6,5 ou 9 km à parcourir !

Une petite faim, une petite soif ? Des crêpes et de la soupe vous seront proposés ainsi que des produits locaux à consommer sur place ou à emporter ! Un bar vous proposera des boissons locales à prix modiques. Vous pourrez faire connaissance avec nos services et nos actions par et pour les bénéficiaires que nous accueillons, hébergeons et accompagnons.

Où trouver les informations ?

Sur la page Facebook « Les randonneurs du PIA »

Contact ? Nous répondrons à vos questions à l'adresse mail suivante : lesrandosdupia@gmail.com

ou par téléphone au 019/51.31.25 (La Passerelle)

ou au 019/51.40.77 (Inter-Actions)

N'oubliez pas de noter dès à présent la date dans votre agenda !! Nous vous attendons nombreux !

La nouvelle cuisine

Un vent de neuf sur la cuisine et le salon de la Passerelle....

Une cuisine, un salon, un espace repas, cela vit dans un service comme La Passerelle...

De quelques bénéficiaires à une vingtaine partageant quotidiennement un repas...on peut dire que cela en fait des portes à ouvrir et fermer, du joyeux va-et-vient et une vie bien mouvementée au sein des murs de la Passerelle...

Après 20 ans de bons et loyaux services, la cuisine de la Passerelle a nécessité un relooking complet et un changement de mobilier, d'électro-ménagers bien usés par l'usage intensif qui en était fait !

C'est donc, grâce à la prise en charge financière de Liège-Europe-Métropole via la commune de Hannut que le mobilier de la cuisine a pu être renouvelé. Un marché public a été introduit et c'est le cuisiniste « Design Concept » de Hannut qui a été retenu pour la réalisation des travaux.

Un subside de CAP 48 est également venu compléter l'aide financière pour le renouvellement des électro-ménagers, la prise en charge des frais liés à la mise au norme électrique et l'amélioration de l'éclairage ainsi que le remplacement du carrelage de la cuisine.

Différents dons provenant de Handi-Actif ainsi que des donateurs privés ont permis également l'acquisition de petits appareils électro-ménagers permettant à notre cuisinière Marie-Catherine de pouvoir nous concocter des menus variés et équilibrés appréciés de tous afin plus d'ergonomie et de facilités.



Nous avons également pu remplacer le carrelage du salon et du hall d'entrée permettant dès lors d'harmoniser les lieux afin d'offrir à nos bénéficiaires un espace « comme chez soi » dans une atmosphère plus cosy et invitant à la sérénité. Afin de participer à cela, les peintures ont été entièrement refaites et la décoration va être repensée ainsi que le mobilier. En effet, une amélioration du confort va être réfléchi afin que nos bénéficiaires parfois plus âgés puissent passer du temps dans l'espace salon.



Actuellement, les travaux sont en cours de finalisation. Mario, notre ouvrier d'entretien s'y emploie encore activement.

Nous tenons encore à remercier tous les donateurs sans qui ce beau projet n'aurait pu se concrétiser !



la passerelle

Rue de Wasseiges, 12
4280 HANNUT
(bureaux: rue de Wasseiges 9)

019/51.31.25

info@lapasserelleasbl.be

www.lapasserelleasbl.be



inter-actions

Route de Tirlemont, 52/1
4280 HANNUT
(bureaux: rue Zénobe Gramme 48)

019/51.40.77

info@interactionsasbl.be

www.interactionsasbl.be